

À toute la population,

La présente vise à vous informer que les bureaux de la municipalité (hôtel-de-ville) ne seront dorénavant plus accessibles au public et ce à partir de lundi le 23 mars 2020 jusqu'à nouvel ordre.

Tous les bâtiments municipaux où travaillent nos employés seront maintenus barrés de manière à y éviter la circulation du public.

Tous les dossiers avec le public, les fournisseurs et autres intervenants externes devront être traités par téléphones, courriels ou autres moyens similaires.

Vous pouvez donc contacter les employés de la municipalité au numéro habituel 418-673-4647 ou par leur adresse courriel respective. Si vous ne connaissez pas l'adresse de la personne que vous souhaitez rejoindre, envoyez votre message à info@villefalardeau.ca et il sera redirigé vers l'intervenant concerné.

Cette mesure vise à réduire les risques de propagation du COVID-19 parmi les membres de l'équipe des employés municipaux dans le but d'éviter l'interruption de services publics essentiels, soit:

- Sécurité civile
- Protection incendie
- Distribution de l'eau potable et réparations
- Installation d'eaux usées
- Voirie et entretien des routes
- Suivi des activités courantes (administration, information du public, etc.)

Toutes les ressources humaines de la municipalité, incluant les membres du conseil, continueront de vous servir avec le même dévouement mais avec la prudence qu'oblige la situation.

Assuré de votre compréhension,

Catherine Morissette, maire
Ce 20^e jour de mars 2020